



SEN RFP 027 20/21

Gestion des dossiers de santé et d'invalidité

Questions et Réponses #1

le 3 septembre, 2020

- Q-1 Annexe A – Énoncé de travail #5 Étendue – pouvez-vous informer du volume prévu de demandes d'indemnisation lorsqu'un examen médical est requis ou de la fréquence à laquelle elles ont été requises au cours des trois dernières années? Est-il acceptable que ce service soit fourni par un membre qualifié de la liste IME du vendeur?
- R-1 Nous avons eu trois évaluations médicales indépendantes réalisées par un sous-traitant du fournisseur de services au cours des trois dernières années.
- Q-2 Annexe A – Énoncé de travail #5 Étendue – pouvez-vous vous donner des conseils sur le nombre de demandes présentées pour chacune des trois dernières années ou, si elle n'est pas disponible, le nombre prévu de réclamations par an pour la durée du contrat.
- R-2 Une moyenne de 10 à 15 dossiers sont soumis annuellement.
- Q-3 Annexe B – Base de paiement 1. Frais normalisés – Le prix horaire est demandé pour une infirmière autorisée. À quelles fins les services de la RN sont-ils requis? Les autres professionnels seraient-ils adaptés à ce service?
- R-3 Nous préférons une infirmière autorisée parce que cette personne étudiera le dossier médical ainsi que le traitement propose et pourrait faire des suggestions à l'employé quant à la prise de médicaments afin de diminuer les effets secondaires par exemple. La personne doit avoir des connaissances médicales.
- Q-4 Annexe B – Base de paiement 1. Frais normalisés – demande un taux horaire pour la gestion des cas alors 2. Les frais de cas énumèrent les frais fixes en fonction de la complexité du cas. Ces tarifs sont combinés pour un coût total. Si les frais de cas comprennent la gestion des cas, il n'y aurait pas de taux horaire pour la gestion des cas. Si les frais de gestion des cas dans 1. Les frais normalisés s'inscriptions à 0 \$ l'heure ou est-ce censé refléter un autre modèle de prix (par heure ou par fichier)?
- R-4 Les frais aux fins de paiement doivent être soumis par heure par dossier.